

LE VIN DES CARMES

Pas de Tapage. Pas de Boum-Boum. Pas de Humbug.

**Mais des certificats signés de noms honorables et
PARFAITEMENT CONNUS.**

TEMOIGNAGES

Le Vin des Carmes convient à tous les estomacs

Ste Anne de Beaupré, 6 octobre 1899.

J'ai employé le Vin des Carmes dans plusieurs cas de dyspepsie par défaut d'action du foie, et je m'en suis fort bien trouvé.

Il m'a aussi rendu de précieux services chaque fois que j'ai eu à traiter des jeunes filles et des femmes anémiques dont l'estomac affaibli ne pouvait supporter les préparations ferrugineuses.

Comme le Vin des Carmes ne contient pas de fer, sous aucune forme, mais au contraire des toniques végétaux facilement assimilables, il convient parfaitement à tout les estomacs. Je le recommande fortement aux personnes à pâles couleurs qui ont besoin de récupérer leurs forces en gagnant de l'appétit.

V. DICK, M.-D.

Remède puissant contre l'atonie de l'estomac et des intestins

Messieurs—Voilà près de deux mois que, ma sœur et moi, nous faisons usage de votre Vin des Carmes. Il me fait plaisir de vous dire que ma sœur qu'une dyspepsie opiniâtre obligeait à ne prendre d'autre nourriture que du lait, peut maintenant, grâce à l'usage du Vin des Carmes, prendre une nourriture solide. Aussi sent-elle ses forces revenir. Le Vin des Carmes, pour moi, est un puissant remède contre l'atonie de l'estomac et des intestins.

Votre tout obligé,
Jos. MARQUIS, ptre,
Agent de Colonisation.

Convent de St-Ferdinand d'Halifax

20 juillet 1900.

J'ai le plaisir de vous informer que les résultats obtenus depuis que nous faisons usage du Vin des Carmes, votre excellent tonique, sont très satisfaisants, et nous nous faisons un devoir de vous donner un certificat, s'il peut vous rendre quelque service.

Votre humble servante,
SR STE-JULIENNE,
Supérieure.

Certificat d'un médecin bien connu de Montréal

Messieurs—Après avoir expérimenté le Vin des Carmes dans ma clientèle, je ne puis que le recommander hautement comme apéritif et tonique général.

Veuillez me croire,
Votre tout dévoué,
DR A. DAVID,
3674 rue Notre-Dame,
Montréal.

Double guérison

St-Vallier, 6 mars 1900.

Messieurs—C'est avec plaisir et reconnaissance que je rends témoignage de l'excellence du Vin des Carmes, dont vous êtes les agents. J'étais dyspeptique, ainsi que ma femme. Nous ne le sommes plus ni l'un ni l'autre. Ma digestion était tellement pénible que les gaz m'étouffaient et me causaient des douleurs atroces. Confiant dans l'honorabilité et la compétence des signataires des certificats que vous avez publiés, nous avons essayé le Vin des Carmes, et j'ai le plaisir de vous dire que l'effet a été étonnant. Je tiens votre vin en haute estime, et je le recommande à tous ceux qui sont atteints du même mal. Ma femme se joint à moi pour vous certifier son entière guérison.

Votre, etc.,
F.-X. LAMARRE,

N.-B.—M. Lamarre est un citoyen en vue, membre de la Commission du Havre de Québec, ex-président de la Corporation des Pilotes, et ex-maire de St-Vallier.

Ce que dit un prêtre

Votre Vin des Carmes est l'unique préparation que j'aie encore trouvée pour soulager ma dyspepsie et me fortifier. Je m'en trouve si bien que je puis maintenant faire le catéchisme aux enfants sans la moindre fatigue, tandis qu'auparavant cet exercice m'épuisait tellement qu'il m'était devenu impossible de m'en charger moi-même. Je vous permets de vous servir de mon nom.

Votre, etc.,
J. R. A. CAYOULTE, Ptre.
Curé de St-Mathieu (Rimouski).

Hôtel-Dieu du Précieux Sang

Québec, 24 septembre 1900.

Quelques-unes de nos jeunes sœurs, souffrant d'anémie, d'autres de dyspepsie, et d'autres de débilité générale, ont fait usage de votre Vin des Carmes, et je suis heureuse de pouvoir vous dire que chacune d'elles, après en avoir pris une seule bouteille, éprouve déjà une amélioration extraordinaire dans son état.

Avec une profonde et religieuse estime, j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble servante,
SR STE-BARBE,
Supérieure.

Commande d'un curé

De bonne heure, le printemps dernier, le révérend curé d'Armagh (comté de Bellechasse) envoyait la commande suivante :

"Cet excellent vin médicinal a rendu d'immenses services dans ma paroisse. Les gens de la place peuvent se procurer des préparations ou vin à meilleur marché que le vôtre; mais ils préfèrent de beaucoup le Vin des Carmes, et sans les mauvais chemins, les médecins en auraient pu distribuer plusieurs douzaines de plus pendant ces dernières semaines. Veuillez m'en envoyer deux autres douzaines."

"Toujours avec succès"

Baie St-Paul, Charlevoix, 5 déc. 1900.

Messieurs—Je suis heureuse d'avoir l'occasion de dire de nouveau un mot de votre Vin des Carmes. Depuis deux ans que nous le connaissons, nous l'avons employé toujours avec succès et nous ne craignons pas de dire qu'il est un des meilleurs toniques que nous ayons eus. Nous en recommandons fortement l'essai à toute personne faible, certaine qu'elle s'en trouvera bien.

Votre servante,
SR M.-ANNE DE JÉSUS,
Supérieure générale des Petites Sœurs
Franciscaines de Marie.

Le seul vin médicinal recommandé Québec, 13 février 1900.

Il y a déjà plusieurs années, j'ai prescrit diverses espèces de vin généralement les plus recommandables dans le temps. Après avoir connu la formule du Vin des Carmes, la combinaison de ce médicament m'a plu, et je l'ai ordonné dans un très grand nombre de cas. Ses résultats obtenus m'ont tellement satisfait que le SEUL vin médicinal que je recommande maintenant est le Vin des Carmes.

DR J.-A. GARNEAU.

Certificat d'un autre médecin

Charlesbourg (près Québec),
30 octobre 1900.

Je, soussigné, déclare avoir fait pendant plusieurs mois un essai loyal du Vin des Carmes dans des cas de dyspepsie accompagnée d'atonie des voies digestives et que les résultats heureux que j'en ai obtenus ont été vraiment étonnants.

DR J.-E. GRONDIN.

"Pas assez connu"

Hospice de la Miséricorde,
Québec, 31 octobre 1900.

Messieurs—Nous ne pouvons trop louer les excellents effets du Vin des Carmes. Cet admirable tonique, déjà si connu, ne l'est pas encore assez. Les propriétés qu'il réclame et que nous lui reconnaissons devraient lui ouvrir un marché plus étendu, surtout dans les campagnes. Veuillez nous en envoyer la même quantité que lors de notre précédente commande.

L'HOSPICE DE LA MISÉRICORDE.

Témoignage d'un Père Rédemptoriste Ste-Anne de Beaupré, 9 octobre 1900.

Messieurs—Vous me demandez si, depuis 15 mois que je souffre de la dyspepsie, j'ai employé le Vin des Carmes. De l'avis de mon médecin, le célèbre Dr Rousseau, de Québec, j'ai fait usage de ce vin depuis le mois de juillet dernier. Jusqu'à présent, ce Vin des Carmes m'a fait un bien considérable. Je continuerai d'en prendre pendant quelque temps encore.

Votre très humble,
E. LAMONTAGNE, C.S.S.R.

En vente chez Evans & Sons, Lyman, Knox & Co., Kerry, Watson & Co., Lyman, Sons & Co., F. X. St-Charles, MONTREAL; W. Brunet & Cie, Dr. Ed. Morin & Cie, Nazaire Turcotte & Cie, QUEBEC; C. A. French, SHERBROOKE, P.Q.; A. Carrier & Fils, LEVIS; Côté, Boivin & Cie, CHICOUTIMI; Dr W. Smith, NICOLET; Dr L. P. Normand & Cie, TROIS-RIVIERES; Dr F. X. Valade & Cie, OTTAWA; Pharmacie James B. McLeod, KINGSTON, Ont.; James Lynch, pharmacien, PETERBOROUGH, Ont.

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA:

A. TOUSSAINT & Cie.,
RUE DALHOUSIE, QUEBEC.